

Bridge Club du Léman



Assemblée Générale du 14 octobre 2023 à 13h30 au club du Léman

La séance est ouverte à 13h30 en présence de 48 personnes (47 inscrites au tournoi + Rianne Baume).

Sont excusés :

Mmes et MM : Lucia Agazzi, Dolf Beets, Pierre Binggeli, Cathy et Jean-Marie Brandt, Daniela Brissonnette, Kob Cavin, Françoise Chapuis, Odile Cornu, René Di Rosa, Claire Duplan, Denise Fame, Maggie Fern, June Fitness, Germaine Grobet, Cyril Harding, Marianne Haug, Eric Hawley, Juliette Kessler, Marianne Kisseleff, Michelle Lelous, Cédric Margot, Jean Paul Martin, Martin Mikes, Albert Portmann, Jocelyne Portmann, Martine Saey, Jacqueline Trotter, Laurent von der Mühl, Raymond Wyss, Marie Zurbuchen.

Pierre Margot prend les notes pour la rédaction du PV.

1) Souhais de bienvenue par le Président :

François Magnin est heureux de retrouver les membres de notre club et leur souhaite la bienvenue.

L'AG a été convoquée dans les délais statutaires et peut donc valablement délibérer.
L'ordre du jour est accepté.

Le président remercie le comité pour son travail ainsi que des membres qui l'ont aidé dans ses tâches au cours de ces derniers mois en particulier les vérificatrices et vérificateurs de comptes, Dominique Carrupt pour le bouclage des comptes, les préparatrices et les préparateurs des données et les enseignants pour les mardis instructifs.

Les bridgeuses et bridgeurs ne sont pas oubliés dans les remerciements, par leurs participations, ils font vivre le Club. Le Club compte 120 membres.

2) Adoption du PV de l'AG 2022 en ligne :

Le PV de l'AGO 2022 est accepté à l'unanimité.

3) Présentation des comptes :

Dominique Carrupt présente les comptes. Il commente les différents postes de façon détaillée.

Il est à relever que les charges et recettes sont en augmentation pour l'exercice 2022-2023 du fait de l'activité du club, (bonne fréquentation des tournois ; hausse de 20% par rapport à 2022) ; ce qui laisse apparaître un gain pour l'exercice de Fr. 695.75. Dominique passe en revue les différents postes des comptes et du bilan. Il n'y a pas de question en fin de présentation. Le financement de la fête du 45^{ème} (qui interviendra dans 2 ans vu que le 40^{ème} a été retardé à cause de COVID) n'apparaît pas dans les comptes, c'est une réserve destinée à cet effet.

La situation financière est saine.

4) Rapport des vérificatrices et du vérificateur et adoption des comptes :

Ria Ladders et Albert Portmann ont vérifié les comptes et font état que la comptabilité, basée sur les relevés bancaires, est régulièrement tenue, que le compte d'exploitation concorde avec la comptabilité et montre un gain de Fr. 695.75.- et une situation saine. Des copies de comptes sont mis à disposition des membres.

Marianne Fabarez-Vogt propose d'accepter les comptes et de donner décharge au caissier.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Après remerciements, Marianne Fabarez-Vogt, Ria Ladders et Albert Portmann acceptent leur reconduction, adoptée par acclamation. De même que Dominique Carrupt accepte sa reconduction.

5) Election du comité :

Le comité, par ailleurs, se représente dans son ensemble, mais un appel est lancé pour compléter l'équipe à l'avenir. Le président accueillera volontiers des candidatures.

Plusieurs messages saluent les organisatrices et organisateurs de tournoi.

6) Activités du Club :

- 1) Le tournoi d'automne s'est bien passé avec la participation de 66 joueurs.
- 2) Le club a eu 3 jeunes dans le cadre du passeport vacances de Vevey Riviera en juillet 2023, renoncement pour 2024
- 3) Les mardis instructifs ont vu des participations variables s'amenuisant avec le temps. Le comité renonce à poursuivre et propose un vendredi après-midi trimestriel avec 12-15 bonnes commentées, discutées ; 18 personnes lèvent la main en faveur de cette activité.
- 4) Les ligues sont prévues en novembre les 3 premiers week-ends avec 6 équipes qui portent le flambeau du club, donc pas de tournois réguliers à ces dates. A noter les difficultés pour la FSB pour maintenir une organisation avec suffisamment d'équipes, ce qui pèse la 4^{ème} ligue.
- 5) Le tournoi de Noël est fixé au samedi 9 décembre. Ce sera à nouveau un tournoi individuel, suivi par un repas au club.
- 6) Le tournoi du Léman aura lieu fin avril, début mai 2024.
- 7) Le comité maintient les tournois du mercredi tels quels, les autres tournois verront une augmentation pour les non-membres (CHF12.- puis 15.- dès 2025) alors que les droits de table restent inchangés pour les membres ! L'augmentation observée pour les membres FSB provient d'une augmentation de CHF 10.- par la FSB, augmentation absorbée par le club l'année dernière.

7) Propositions du Comité

Voir les activités du club (point 6 ci-dessus).

Le club a émis 600 parts remboursables par tirage au sort à raison d'une part par année lors de l'AG. Le président demande à 1 membre un nombre entre 1 et 500. C'est la part 488 qui est tirée au sort. Le club n'ayant aucune liste, le propriétaire de cette part peut s'annoncer au comité.

8) Propositions individuelles

Remerciements pour les propositions individuelles (format et amplification pour l'AG), propositions de continuer les mardis instructifs éventuellement à d'autres moments (choix de tournoi commenté du vendredi ; point 6.3 ci-dessus)

Daniel Bühler demande de prévoir plus de tournois en IMP, style compétition. Les 2 prochains samedis seront en IMP. Une vingtaine de personnes expriment leur intérêt pour cette activité ; à envisager par le comité pour la saison à venir.

Le président félicite Gojko, roi du bridge Suisse.

La séance est levée à 14 h, suivie par le tournoi, suivi d'une collation offerte à la fin du tournoi.



Rue des Bosquets 33 – 1800 Vevey
021 921.34.81

e-mail : bcleman@bluewin.ch - <http://www.bridgeclubduleman.ch>,